



TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT no. 2021-303 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE no. 2018-242 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES USAGES DE LA ZONE 408

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont a adopté, à une séance ordinaire tenue le 3 mai 2020, le projet de règlement N^o 2021-303;

QUE le projet de règlement n^o 2021-303 a pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier la grille des usages 408 afin d'ajouter l'usage « services professionnels » à la classe C-1 et d'autoriser l'usage C-5 *Construction et aménagement paysager* » et la disposition particulière 6 : *Usage limité aux entrepreneurs en construction résidentielle et non-résidentielle et service de pose de portes et fenêtres* et de retirer l'usage C-11;

;

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement;

QUE depuis le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19 a été déclaré par décret du gouvernement, état d'urgence qui est toujours en vigueur;

QUE l'arrêté 2020-049 « concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 » mentionne que toute procédure autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite;

QUE la procédure relative à l'assemblée publique de consultation prévue à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* est remplacée par une consultation écrite d'une durée minimale de 15 jours;

QUE toute personne intéressée pourra transmettre ses questions ou commentaires par écrit à la Municipalité **avant 19h30, le 7 juin 2021**, par la poste ou par courriel à : Municipalité de Rougemont, 61, chemin de Marieville, Rougemont (Québec) JOL 1M0 - dq@rougemont.ca

QUE le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité, en consultant le lien : <https://www.rougemont.ca/avis-publics/> ou en en faisant la demande par courriel : dq@rougemont.ca

Donné à Rougemont, ce 10^e jour du mois de mai 2021.


Kathia Joseph
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, résidant à Rougemont, secrétaire-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 10^{ième} jour du mois de MAI 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 mai 2021.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière